



RÉSILIENCE DES ÉCOSYSTÈMES CÔTIERS DU SUD-OUEST DE L'Océan Indien (RECOS)

Projet CZZ 2264

COI/RECOS/CT/2021/001

PREMIER COMITÉ DE PILOTAGE
23-24 novembre 2022

Note Conceptuelle

1. Introduction

A. La Commission de l’océan Indien et le projet RECOS

La Commission de l’océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe cinq états membres : l’Union des Comores, la France au titre de La Réunion, Madagascar, la République de Maurice et la République des Seychelles.

Seule organisation régionale d’Afrique composée exclusivement d’îles, elle défend les spécificités de ses états membres sur les scènes continentale et internationale. Bénéficiant du soutien actif d’une dizaine de partenaires internationaux, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant un large éventail de secteurs: Préservation des écosystèmes, gestion durable des ressources naturelles, sécurité maritime, entrepreneuriat, santé publique, énergies renouvelables ou encore culture.

Ce projet “Résilience des Ecosystèmes Côtiers du Sud-Ouest de l’Océan Indien” (RECOS) cofinancé par l’Agence Française de Développement (AFD) et le Fonds Français pour l’Environnement Mondial (FFEM), participe à l’action diversifiée de la COI en faveur d’un environnement durable et résilient.

B. Objectif du projet RECOS

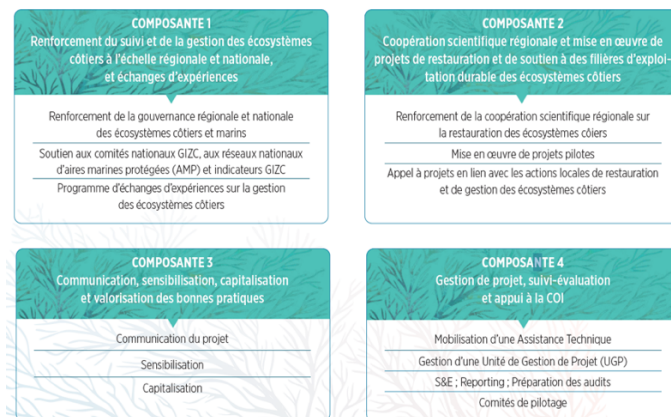
L’objectif global du projet est de renforcer la résilience des populations littorales face aux effets du changement climatique en restaurant les services rendus par les écosystèmes côtiers.

Les objectifs spécifiques pour le réaliser sont:

- Renforcer la gouvernance régionale et nationale des écosystèmes côtiers et marins de l’Océan Indien ;
- Mettre en œuvre des chantiers innovants, variés et répliquables de restauration et d’exploitation durable d’écosystèmes côtiers et marins en s’appuyant sur des groupes de travail scientifique.

C. Les quatre composantes du projet RECOS

Afin d’atteindre ses objectifs, le projet RECOS s’articule autour de quatre composantes qui sont mises en œuvre à partir d’une approche intégrée. Celles-ci sont représentées dans la figure ci-dessous.



2. Objectifs de ce premier Comité de pilotage

Le rôle du Comité de pilotage du projet RECOS est de décider des orientations stratégiques, du programme annuel d'activités budgétisé, et valider les rapports techniques et financiers du projet.

Les objectifs de ce premiers Comité de pilotage sont de :

- Présenter et discuter la situation actuelle des activités clés du projet RECOS
- Présenter et discuter les approches développées pour la mise en oeuvre de ces activités clés en vue de leurs validations
- Faire le point sur les partenariats en cours et potentiels
- Présenter le bilan financier du PTAB 2022
- Présenter et discuter du projet de plan de travail annuel budgétiser 2023 (PTAB 2023) en vue de sa validation
- Discuter des procédures pour une mise en œuvre et suivi efficace des activités

3. Résultats attendus

A l'issue de ce Comité de pilotage, on attend les résultats suivants:

- Les membres du Comité de pilotage sont familiers du contenu, des enjeux et de la participation attendue de leur part dans la mise en œuvre projet RECOS.
- Les avancées et les défis par activités clés sont présentés et discutés et les recommandations du Comité de pilotage sont recueillies.
- Une synthèse des partenariats, avec les réalisations mais aussi les perspectives, est disponible.
- Les recommandations du Comité de pilotage sur la proposition de révision du plan de financement de la Convention de financement sont recueillies en vue de sa validation.
- Le bilan financier est présenté et discuté avec les membres du Comité de pilotage.
- Les recommandations du Comité de pilotage sur le projet de PTAB 2023 sont recueillies en vue de sa validation.

4. Méthodologie

• A. En amont de la réunion

Une base documentaire sera envoyée aux membres du comité un mois avant la réunion du comité de pilotage.

• B. La réunion

La première réunion du Comité de pilotage sera organisée en mode hybride avec la plupart des

membres sur place, à Maurice.

Cette réunion sera présidée par un représentant du Secrétariat général de la Commission de l’océan Indien.

D’autres participants non-membre du Comité de pilotage seront invités à faire des présentations lors de points d’agenda ou sessions spécifiques, par visioconférence.

Les différents sujets seront développés à travers des présentations diaporama, suivi de discussion en plénière. Ces présentations seront assurées par les experts de l’Unité de gestion du projet, par les points focaux nationaux et les porteurs de projets.

Les sessions incluant les parties financières se dérouleront en présence uniquement des Points focaux nationaux des Etats membres, du Secrétariat général de la COI et des partenaires financiers.

Un relevé des décisions du Comité de pilotage sera présenté à l’assemblée à la dernière session, pour validation point par point.

• C. En aval de la réunion

Un rapport sera préparé par l’UGP pour circulation aux membres pour recueillir leurs commentaires éventuels avant finalisation.

5. Communication

Les actions de communication prévues pour ce Comité de pilotage sont :

- Les allocutions du représentant de l’État hôte de l’événement (Maurice), le Secrétaire général de la COI, et du Directeur de l’AFD lors de l’ouverture officielle feront l’objet d’un communiqué de presse en présence de la presse.
- Communication digitale, sur le site web de la COI et des partenaires, sur les réseaux sociaux, avec les supports photographiques et textuels nécessaires.
- Diffusion des articles et des communiqués de presse.
- Un événement en soirée du 23 novembre permettra de communiquer sur quelques annonces clés et de mieux échanger entre membres du Comité de pilotage sur les différentes activités en cours et prévues.
- Une visite de terrain le 25 novembre pour des échanges de bonnes pratiques liées aux thématiques du projet RECOS.

6. Profils des participants

Les participants à cette première réunion du Comité de pilotage seront :

- Les membres de droit du Comité de pilotage qui sont les points focaux nationaux de chaque Etats membres.
- Le Secrétariat Général de la COI avec le Secrétaire Général, la Chargée de mission en charge du domaine d'intervention « Environnement durable et changement climatique » et son Conseiller environnement, l'Unité de gestion du projet, et les services de la COI concernés par le projet.
- Les partenaires, membres observateurs du Comité de pilotage:
 - Les partenaires financiers : l'Agence française de développement et le fonds français pour l'environnement mondial.
 - Le consortium en charge de l'assistance Technique à la maîtrise d'ouvrage du projet RECOS.
- Les partenaires techniques de mise en oeuvre:
 - Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public et d'Aménagement
 - Communauté urbaine de Morondava
 - Blue Ventures
 - Parc National de Mohéli
 - Wildlife Conservation Society
 - Secrétariat de la Convention de Nairobi

En tout, entre 20 et 25 personnes sont prévues participer à ce Comité de pilotage physiquement ou à distance.

7. Période et lieu de la réunion

La première réunion du Comité de pilotage est programmée du 23 au 24 novembre 2022 au Pearle Beach hotel, Flic en Flac, Maurice.

Une visite de terrain le 25 novembre est également en cours de planification sur le futur site pilote de Maurice pour une discussion avec le Bureau d'étude en charge de l'étude technique qui vient de délivrer son rapport de démarrage à la partie nationale.

Les vols retours des délégués dont les options sont limitées au vendredi ne seront cependant pas retardés pour cette visite.

8. Agenda provisoire

Heures	Activités	Intervenants
Mercredi 23 novembre 2022		
09h30 - 10h30	Cérémonie d'ouverture	
	Série d'allocutions	Représentant Maurice, SG-COI, AFD
	Tour de table des participants	Tous les participants
	Présentation des objectifs de la réunion et adoption de l'agenda	Le Président du Comité
10h30 – 10h 45	Pause-café	
10h45 – 10h50	Point sur la gouvernance du projet	Représentant de la COI
10h50 – 17h00	Bilan des activités de 2022 et discussion sur les orientations stratégiques	
10h 50 - 12h30	Point sur les activités liées à la gouvernance de la GIZC – Présentations : • Etat de la gouvernance régionale de la GIZC (protocole régional GIZC) • Etat de la gouvernance nationale de la GIZC par chacun des pays • Synthèse des processus GIZC et des appuis prévus sous RECOS. – Discussions et recommandations du Comité	Convention de Nairobi PFNs UGP Tous les participants
12h30 – 13h30	Déjeuner	
13h30 – 15h15	Point sur les activités liées au volet scientifique – Présentations: • La structure générale en cours d'élaboration • Appui aux réseaux régionaux • Appuis aux réseaux nationaux • Programme d'échanges d'expériences – Discussions et recommandations du Comité	UGP
15h15 – 15h30	Pause-café	
15h30 – 17h00	Point sur les activités transversales – Présentations : • Echanges de bonnes pratiques • Communication, sensibilisation et capitalisation • Plan d'engagement environnemental et social • Partenariats – Discussions et recommandations du Comité	UGP
17h00	Fin de la journée	
19h00	Evènement de communication	

Heures	Activités	Intervenants
Jeudi 24 novembre 2022		
09h00 – 11h30	Bilan des activités de 2022 et discussion sur les orientations stratégiques (suite)	
09h00 – 10h10	Point sur les activités de terrain – Etat d'avancement et discussions sur les Sites pilotes :	

Heures	Activités	Intervenants
Jeudi 24 novembre 2022		
	- WCS (Site pilote 1 et 3) - CUM/AGETIPA (Site pilote 2) - Blue Ventures (Site pilote 4)	Porteurs de projets
10h10 – 10h30	Pause-café	
10h30 – 11h20	Point sur les activités de terrain - Etat d'avancement et discussions sur les Sites pilotes : - Comores (Site pilote 5) - Maurice (Site pilote 6) - Seychelles (Site pilote 7)	Porteurs et/ou PFN
11h20 – 12h00	Point sur les activités de terrain L'appel à projets : Présentation et discussions des lignes directrices et calendrier provisoire, recommandations du comité de pilotage	UGP
12h00 – 13h00	Pause déjeuner	
COPIL RESTREINT (PFNs, COI et partenaires financiers)		
13h00 – 13h45	Optimisation de la mise en œuvre : - Présentation de points clés du manuel de procédures RECOS - Rôle du PFN et appuis aux PFNs. - Temps de parole pour les membres et recommandations du Comité	UGP Tous les participants
13h45 – 14h00	Bilan financier du PTAB 2022 - Présentation - Discussions et recommandations du comité	UGP Tous les participants
14h15 – 15h00	Projet de PTAB 2023 - Présentation - Discussions et recommandations du comité	UGP Tous les participants
15h00 – 15h30	Pause-café	
15h30 – 16h00	Relevé des décisions	UGP, tous les participants
16h00 – 16h30	Allocutions de clôture	SG-COI
16h30	Fin de la journée	
Vendredi 25 novembre 2022		
Visite de terrain (optionnelle en fonction des avions retour)		